



# ALLIANCE NATIONALE POUR LE CHANGEMENT

## ANC

367, Rue Koutimé, Quartier Bè-Kamalodo - 06 BP 6123 Lomé 06 - Tél. : +228 22 41 20 89 - Lomé, Togo - [www.anctogo.com](http://www.anctogo.com) - [secgen@anctogo.com](mailto:secgen@anctogo.com)

Secrétariat Général

N° 23-094/ANC/VP-SG

## COMMUNIQUE

**L'ANC exprime sa compassion aux victimes de l'incendie qui a ravagé le marché d'Agoè-Assiyé et en appelle aux autorités locales et au gouvernement, pour prendre en charge psychologiquement et indemniser les commerçantes et commerçants ruinés par cette catastrophe.**

Le 21 décembre 2023, vers 19h30mn, selon des témoignages des populations riveraines, un grand incendie s'est déclenché à l'intérieur du marché d'Agoè-Assiyé, dans la commune d'Agoè-Nyivé 1 (préfecture d'Agoè-Nyivé).

Face à la violence et à l'intensité du feu, les forces de sécurité présentes sur le site pour la surveillance du marché ont alerté les sapeurs-pompiers qui sont arrivés sur les lieux vers 22h00. Malgré leurs efforts, appuyés par l'assistance des sapeurs-pompiers du port, de l'aéroport, de la PIA, de la STSL, de l'ANASAP et du génie militaire, appelés en renfort, l'incendie n'a pu être maîtrisé qu'au petit matin du 22 décembre 2023.

De source proche de la réunion de crise tenue à la préfecture dans la matinée, le marché aurait été consumé à plus de 80% et les dégâts, particulièrement importants mais essentiellement matériels, seraient en cours d'évaluation. De même, une enquête serait ouverte par la gendarmerie nationale pour établir les circonstances du drame.

L'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) exprime sa compassion et sa solidarité aux victimes de ce drame, notamment les jeunes commerçants et les femmes revendeuses des marchés, ainsi que les populations d'Agoè-Nyivé.

L'ANC dénonce fermement les exactions et outrances des forces de l'ordre sur les sites du marché d'Agoè-Assiyé les jours précédant le drame, une situation qui a créé un climat de mécontentement et de rupture totale de confiance avec les revendeuses du marché.

L'ANC dénonce également l'incivisme favorisé par le régime du RPT/UNIR et qui a conduit certains individus à profiter de ce malheur pour vider des magasins d'autrui, en s'appropriant indûment des marchandises.

En tout état de cause, fort de l'expérience calamiteuse des enquêtes qui n'aboutissent jamais au Togo, sous l'égide du RPT/UNIR, l'ANC exige la mise en place d'une commission d'enquête véritablement indépendante et crédible en vue de faire toute la lumière sur les circonstances de cette nouvelle catastrophe, situer clairement les responsabilités avant, pendant et après l'incendie, afin que toutes les négligences soient sanctionnées et que tous les délinquants identifiés soient traduits devant les tribunaux pour répondre de leurs actes.



En outre, en raison du caractère aigu du traumatisme subi par les commerçantes et commerçants ruinés du fait de cette catastrophe, intervenue la veille des fêtes de fin d'année qui concentre les meilleures opportunités d'affaires et de performances commerciales des marchés, l'ANC en appelle au gouvernement pour organiser diligemment leur prise en charge psychologique ainsi qu'une indemnisation conséquente.

Cela permettra de prévenir ou d'atténuer les affections cardio-vasculaires et les cas de troubles psychologiques qui se développent rapidement dans des situations du genre.

C'est le lieu de rappeler les événements tragiques du genre, survenus en janvier 2013, avec les incendies des marchés de Kara et de Lomé, pour lesquels le gouvernement a hâtivement et arbitrairement fait inculper et maintenir en détention des années durant, des membres de l'opposition politique. Malgré les manipulations et autres traficotages des "enquêtes" commanditées, la culpabilité des inculpés n'a jamais été établie et les vrais auteurs de ces crimes odieux, bien connus pourtant, courent toujours sans être inquiétés. Cependant, on continue de déplorer la mort en détention de l'une des personnes injustement inculpées, des cas de personnes inculpées et placées sous contrôle judiciaire jusqu'à ce jour, presque 10 ans après, des cas d'AVC et de troubles neuropsychologiques parmi les victimes survivantes du drame.

L'Alliance Nationale pour le Changement constate que d'Adawlato en 2013 à Agoè-Assiyéyé en 2023, les pouvoirs publics laissent persister les insuffisances matérielles et logistiques qui impactent négativement l'efficacité des prestations des services des sapeurs-pompiers. En outre, le gouvernement n'a mis en œuvre aucune initiative visant à doter les marchés d'un dispositif interne d'intervention face à un départ d'incendie, en attendant l'arrivée du service des sapeurs-pompiers.

De plus, dans son communiqué du 22 décembre 2023, le gouvernement n'a annoncé aucun accompagnement psychologique pour soulager en urgence les victimes du drame. Aucun dédommagement, aucune aide financière de redémarrage des activités ne sont non plus annoncés.

Voilà pourquoi l'ANC appelle instamment le gouvernement à tout mettre en œuvre pour que les victimes de l'incendie d'Agoè-Assiyéyé ne soient pas abandonnées à leur triste sort, comme en 2013 les victimes des incendies des marchés de Lomé et de Kara, qui attendent à ce jour mais en vain, des accompagnements conséquents.

**Fait à Lomé, le 27 Décembre 2023**

**Pour le Bureau National,  
La Vice-Présidente**



**Maître AMEGANVI Manavi Isabelle**